

# DEJEPS VTT

## MONITEUR·RICE & ENTRAINEUR VTT

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

**SÉLECTIONS :**  
DÉBUT MAI 2022

**UNITÉ D'INTÉGRATION:**  
DEBUT MAI 2022

**FORMATION :**  
630 HEURES DU 23 MAI  
2022 AU 15 SEPTEMBRE  
2023

**ALTERNANCE :**  
560H DE STAGE EN  
ECOLE VTT



*Enseignez votre passion :  
vous en rêvez ?*

### **PROGRAMME :**

#### **Technique :**

Analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)  
Perfectionnement technique personnel (trial et DH)  
Cartographie et orientation  
Mécanique : réparation et gestion d'un parc de VTT

#### **Pédagogie :**

Connaissance des différents publics  
Pédagogie appliquée à l'enseignement VTT  
Didactique du VTT  
Biomécanique  
Perfectionnement technique (trial et descente)  
Planification d'entraînement  
Concevoir une action de formation  
Enseigner le savoir roulé à vélo

#### **Milieu professionnel :**

Réglementation des sites de pratique et de l'activité  
Sport santé  
Marché de l'encadrement cycliste (l'offre et la demande)  
Enseignement technique du VTT en anglais  
Projet professionnel et montage de produits  
Organisation de randonnées et de raids VTT  
Gestion et comptabilité d'entreprises

La possession du DEJEPS  
«Perfectionnement sportif mention  
Vélo Tout Terrain vous donne les  
prérogatives suivantes :

- Concevoir et animer des programmes d'enseignement du vélo et de perfectionnement VTT (stages, clubs...)
- Coordonner des projets dans le domaine du VTT (raids, gestion d'une école de VTT...)
- Concevoir des programmes d'entraînement à VTT (planification annuelle);
- Conduire des actions de formation.





**Durée de la formation : (\*sous réserve de réussite des TEP)**

19 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 4 jours d'examen soit 658 heures en centre de formation

+ 560 heures minimum en stage ou en alternance

Frais pédagogiques : 8 554 €<sup>1</sup> net de taxe + 50 € de frais administratifs



**Épreuves de sélection** : début mai 2022 à Superbesse le lendemain des TEP  
- Entretien professionnel + épreuve écrite

**Unité d'intégration (OBLIGATOIRE** pour les personnes sélectionnées en formation) : début mai 2022 à Superbesse le lendemain des TEP  
- Présentation de la formation, du parcours, et élaboration du plan individuel de formation: 144€ net

**Tests d'Exigences Préalables (TEP) National** : test techniques nationaux organisés début mai par la FFC (Descente, Cross Country, Maniabilité : + d'infos sur notre site) **INSCRIPTION AUPRES DE LA FFC**

**Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle** : 16 juin 2022 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil) - *ratrapage* le 24 juin 2022

**Alternance** : 560 heures MINIMUM à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé VTT (CQC VTT, BE VTT, BPJEPS VTT, DE VTT, BEESAC)  
- Concevoir et mettre en oeuvre un programme de perfectionnement sportif  
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif ou d'entraînement.

**Périodes de formation :**

du 23 mai au 24 juin 2022 à Voiron (5 semaines)

du 27 au 29 juin 2022 en station DH (3 jours)

du 19 septembre au 7 octobre 2022 à Voiron (3 semaines)

du 17 au 28 mai 2022 à Voiron (2 semaines)

du 8 au 26 mai 2023 à Voiron (3 semaines)

du 26 au 30 juin 2023 en station DH (1 semaine)

Du 11 au 12 septembre 2023 (2 jours) - Préparation épreuves sur lieu d'examen

**Certification** : du 13 au 15 septembre 2023 + en structure de stage

**Ratrapages** : du 12 au 14 octobre 2023



## Matériel à prévoir

VTT polyvalent (semi-rigide, all-mountain, enduro) avec pédales plates

VTT enduro ou DH si possible (pour les 2 semaines en station)

Équipement personnel (protections pour DH...)

Sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)

Matériel pédagogique (chronomètre, plots...)

Ordinateur portable si possible

## Financement

(13€/H) <sup>1</sup>Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.  
Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

## Contact

Institut de Formation du Vélo

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68